CREACTIFS

Conseil et Formation
Création, Reprise et Développement d'Entreprise

COMPRENDRE, CHOISIR SON STATUT JURIDIQUE ET S'IMMATRICULER (CODE CPF 203)

32H SOIT 4 JOURS DE FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Cette formation a pour objectifs de comprendre, de déterminer le statut juridique adapté à sa situation et de réaliser les démarches d'immatriculation. A l'issu de la formation, les stagiaires doivent pouvoir :

- Comprendre le fonctionnement ainsi que les incidences sociales et fiscales des formes juridiques (SARL, EURL, SAS, SASU, EI, EIRL, Auto-entrepreneur)
- Etre capable de choisir le statut juridique de la société
- Identifier les organismes référents
- Comprendre les étapes à réaliser pour immatriculer une entreprise
- Maitriser la réalisation des démarches d'immatriculation

COMPRENDRE, CHOISIR SON STATUT JURIDIQUE ET S'IMMATRICULER (32h)

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Les différents statuts juridiques**

Secteur d'activité
S'associer ou travailler seul
L'entreprise individuelle : artisan commerçant, auto-entrepreneur, profession libérale, EIRL
Les sociétés commerciales : EURL, SARL, SASU, SAS
Les associations
Critères de choix de la forme juridique

- **Le statut du dirigeant**

Avantages et inconvénients des différents statuts du dirigeant (Travailleur non Salarié - TNS, assimilé salariés…)
La responsabilité civile et pénale du dirigeant
La protection du patrimoine du dirigeant
Identifier les assurances possibles pour protéger son patrimoine

- **Le régime social, fiscal et patrimonial**

Le choix et les options fiscales (impôt sociétés IS, impôt sur le revenu IR…)
Les différents régimes de TVA (réel normal, simplifié, franchise en base)
La protection du dirigeant (retraite, santé, mutuelle, prévoyance)
Assurance perte d'emploi des dirigeants d'entreprise (GSC & APPI)

- **Démarches d'immatriculation**

Le processus d'immatriculation
Protection du nom (INPI)
La rédaction des statuts
Dépôt du capital
La nomination du dirigeant
L'annonce légale (JAL)
Les formulaires d'enregistrement (P0, M0)
Les formalités vis-à-vis de Pôle Emploi
Le formulaire d'ACCRE

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Le consultant-formateur alterne les exposés théoriques, les études de cas et les exercices d'application en lien avec les projets des stagiaires. Cela favorise la mise en place d'une pédagogie personnalisée en réponse aux problématiques individuelles d'apprentissage.

Intervenants
Les consultants-formateurs sont eux-mêmes entrepreneurs et ont occupé des postes à responsabilité en entreprise. Ils sont spécialisés dans leurs domaines d'intervention respectifs : communication traditionnelle et digitale, développement commercial, comptabilité, fiscalité, juridique, financier, gestion des ressources humaines, management, commerce international, etc.

Démarches et travail personnel
Afin d'atteindre les objectifs de la formation, il est essentiel que chaque stagiaire entreprenne des démarches individuelles pour avancer dans son projet et appliquer le plan d'action élaboré au cours de la formation.

Outils, supports
La trame des cours est projetée grâce à un vidéoprojecteur. Des supports de cours sont fournis aux stagiaires. Les stagiaires travaillent sur les ordinateurs mis à leur disposition

Acquisition des compétences et sanction
Au début et au terme de chaque session, un tour de table et un test pratique sera effectué afin d'évaluer le niveau d'acquisition des connaissances par les stagiaires.
A l'issue de la formation, une attestation de stage sera remise à chaque stagiaire.

Public et Pré-requis
Titulaire d'un diplôme niveau IV et +
Chef d'entreprise
Porteur de projet